

Séance du vendredi 08 décembre 2023

Date de la convocation: 06/12/2023

**Membres en  
exercice : 14**

**Présents : 9**

**Votants: 11**

**Pour : 11**

**Contre : 0**

**Abstentions : 0**

*L'an deux mille vingt-trois et le huit décembre l'assemblée  
régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de  
Olivier MAGUET,*

**Présents** : Olivier MAGUET, Annick IENZER, Joël BOISSIERE,  
Anne COLLINOT, Jean-Jacques DEBIEVE, Thomas HOURLIER,  
Michèle MATHIEU, Catherine PECHERY, Jacky PECHERY

**Représentés** : Richard DETHYRE par Joël BOISSIERE, Flavie  
ROUSSEAU-LEKUCHULA par Anne COLLINOT

**Excusés** : Adeline BEAUFUMÉ, Emilie KONNERT, Barbara  
LOUCHART

**Absents:**

**CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN BIEN FONCIER - (D 2023 192)**

Le Maire rappelle que l'EPF Doubs BFC a acquis le 26 juillet 2023 un bien foncier situé dans la Commune au 4, rue Alfred de la Loge, suite à une convention opérationnelle de portage foncier du 25 avril 2023.

La préfiguration de cette opération intitulée « installation commerces et services » nécessite de signer une convention de mise à disposition du bien à la Commune par l'EPF Doubs BFC.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité,

AUTORISE la Maire à signer la convention de mise à disposition de l'ancienne boucherie objet de l'opération 1014.

AUTORISE le Maire à signer tout document inhérent à la présente délibération.

Ainsi délibéré, les jours mois et an, et que dessus ont signé tous les membres présents.

Secrétaire de séance  
Annick IENZER



Le Maire  
Olivier MAGUET

